

ASSOCIATION SAVI

DOSSIER D'INSCRIPTION

Brevet Professionnel de la Jeunesse, de l'Éducation Populaire et du Sport des « ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION »

Session du 21/09/2026 au 29/06/2027

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Lieu de naissance :

Adresse complète :

.....

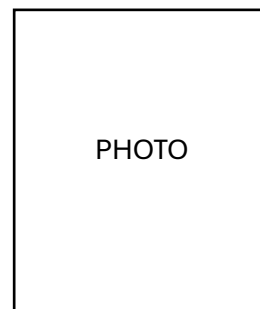
.....

Téléphone :

Email :

Numéro de sécurité sociale :

Situation actuelle : ☐ Étudiant ☐ Demandeur d'emploi ☐ Salarié ☐ Autre :



Je soussigné(e), ..., souhaite m'inscrire à la formation BPJEPS spécialité « Éducateur Sportif », mention « Activités Aquatiques et de la Natation » pour la session 2026/2027, selon le mode de formation suivant :

☐ Alternance (centre de formation + structure d'accueil)

☐ Formation continue (sans structure d'alternance à l'entrée en formation)

Mode de financement de la formation :

☐ Contrat de professionnalisation

☐ Région

☐ Autofinancement

☐ CPF

☐ Mission locale (FAJ individuel)

☐ France Travail

☐ Employeur / OPCO

☐ Autre :

Situation actuelle :

☐ Salarié

☐ Etudiant

☐ Demandeur d'emploi

☐ Indépendant

☐ Contrat de professionnalisation

☐ Autre :

Je souhaite également m'inscrire aux Tests d'exigences préalables (TEP) en date du :

☐ le 30/08/2026

Fait à

Le

QUESTIONNAIRE

VOS ETUDES / DIPLOMES

Dernier diplôme obtenu :

☐ CAP / BEP ☐ BAC ☐ BAC+2

☐ BAC+3 et plus ☐ AUTRE : Précisez

.....

Date d'obtention :

Dernière classe fréquentée :

Année :

Etablissement :

.....

.....

AUTRES DIPLOMES ET CERTIFICATIONS

Diplômes Jeunesse et Sport (indiquez l'année d'obtention) :

☐ BAFA ☐ BAFD ☐ Tron commun

☐ BAPAAT :

☐ BEES :

☐ BPJEPS :

☐ AUTRES :

.....

Diplômes obtenus :

☐ Arbitre ☐ Entraîneur

☐ animateur ☐ Moniteur

☐ Initiateur ☐ Autre

Précisez le domaine :

.....

Votre motivation pour intégrer la formation BPJEPS AAN ?

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Expériences professionnelles (emplois, stages, bénévolat) :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Vos Qualifications et certifications

BNSSA : ☐ Oui ☐ Non

PSE1 : ☐ Oui ☐ Non PSE2 : ☐ Oui ☐ Non

Brevet de Surveillant de Baignade : ☐ Oui ☐ Non

Test d'exigences préalables au BPJEPS AAN (TEP) : ☐ Oui ☐ Non (date :)

Carte professionnelle d'éducateur sportif : ☐ Oui ☐ Non

Votre structure d'accueil (si alternance)

Nom de la structure :

Adresse :

Contact du tuteur :

Fonction :

Téléphone :

Email :

Convention de partenariat signée : ☐ Oui ☐ Non

Demande d'adaptation de parcours : ☐ OUI ☐ NON

Explication de la demande d'adaptation de parcours :

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

Contacts :

Pour toute question sur votre orientation et l'adéquation de la formation avec votre projet professionnel ou tout besoin d'adaptation et d'aménagement, vous pouvez contacter :

Anne-Laure DESLANDES, Référente insertion professionnelle : contact.associationsavi@gmail.com

Sandrine EYME MATHIEU, Référente Handicap : eyesand@gmail.com

Engagement du candidat

Je soussigné(e)
certifie sur l'honneur l'exactitude des renseignements fournis et m'engage à respecter le règlement intérieur du centre de formation.

Fait à, le

Signature du candidat :

Informations et Documents à fournir

PREREQUIS :

- Être âgé de minimum : 18 ans révolus au moment de l'inscription à la formation
- Être titulaire du PSE1 (Premiers Secours en Équipe niveau 1) avec la formation continue à jour
- Être titulaire du BNSSA (Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique) et justifier de la mise à jour des acquis
- Avoir satisfait au Test technique préalable (TEP) et tests d'entrée SAVI
- Fournir un Certificat médical : daté de moins de trois mois, conforme au modèle fourni dans le dossier de candidature

PIÈCES À JOINDRE OBLIGATOIREMENT :

- Le « dossier d'inscription » dûment complété, accompagnée des pièces demandées
- Le « Questionnaire » dûment complété
- 1 photo d'identité
- La photocopie lisible Recto-Verso sur la même feuille de votre CARTE NATIONALE D'IDENTITÉ ou PASSEPORT
- Copie de votre carte vitale
- Justificatif de domicile
- Copie de votre attestation d'assurance Responsabilité Civile
- Copie de l'arrêt de recensement et du certificat de participation à l'appel de préparation à la défense (pour les candidats de nationalité française âgés de 16 à 25 ans)
- Un CV et une Lettre de motivation
- Copie des diplômes et attestations de formation continue (BNSSA, PSE1, PSE2, etc.)
- Le CERTIFICAT MÉDICAL récent (daté de moins de 3 mois), complété, daté et signé par le médecin avec le cachet du médecin. MERCI d'utiliser le document ci-joint
- Attestation d'honorabilité (document joint ou téléchargeable sur notre site <https://asso-savi.com>, signer uniquement la page 2)
- Attestation officielle du 400m nage libre (pour dispense du test physique, merci d'utiliser le document joint)

Si vous êtes en situation de handicap, merci de compléter la fiche dédiée afin de nous permettre d'adapter la formation à vos besoins ou vous réorienter vers une structure adaptée.

Certificat médical BPJEPS AAN

Modèle de certificat médical de non-contre-indication à l'exercice des activités pratiquées au cours de la formation et à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation pour ceux qui y sont soumis

Je soussigné, docteur en médecine, atteste avoir pris connaissance du contenu du test ainsi que des activités pratiquées au cours de la formation préparatoire à la mention « activités aquatiques et de la natation » du brevet professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » ci-dessous mentionnés, certifie avoir examiné, M./Mme candidat(e) à ce brevet, et n'avoir constaté à la date de ce jour, aucune contre-indication médicale apparente :

- à l'accomplissement du ou des tests préalables à l'entrée en formation (si il/elle y est soumis(e))
- et à l'exercice de ces activités.

J'atteste en particulier que M./Mme présente une faculté d'élocution et une acuité auditive normales ainsi qu'une acuité visuelle conforme aux exigences suivantes :

Sans correction

Une acuité visuelle de 4/10 en faisant la somme des acuités visuelles de chaque œil, mesurées séparément sans que celle-ci soit inférieure à 1/0 pour chaque œil. Soit au moins : 3/10 + 1/10 ou 2/10 + 2/10.

Cas particulier : Dans le cas d'un œil amblyope, le critère exigé est : 4/10 + inférieur à 1/10.

Avec correction

- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 10/10 pour un œil, quelle que soit la valeur de l'autre œil corrigé (supérieure à 1/10) ;
- Soit une correction amenant une acuité visuelle de 13/10 pour la somme des acuités visuelles de chaque œil corrigé, avec un œil au moins à 8/10.

Cas particulier : Dans le cas d'œil amblyope, le critère exigé est 10/10 pour l'autre œil corrigé.

A, le
(Signature et cachet du médecin)

INFORMATIONS AU MEDECIN

A - Activités pratiquées au cours de la formation :

Le (la) candidat(e) à la mention « Activités Aquatiques et de la Natation » du Brevet Professionnel, de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport, spécialité « éducateur sportif » est amené à :

- encadrer et enseigner des activités aquatiques d'éveil, de découverte, d'apprentissages pluridisciplinaires, d'apprentissage des nages du programme de la Fédération internationale de natation pour tout public ;
- assurer la sécurité des pratiquants, des pratiques, des lieux de pratiques et des baignades.

A ce titre, il doit être en capacité :

- d'intervenir en milieu aquatique en cas d'accident ou d'incident ;
- de rechercher une personne immergée ;
- d'extraire une personne du milieu aquatique.

B - Test lié aux exigences préalables à l'entrée en formation :

Test de performance sportive : il consiste à parcourir une distance de 400 mètres nage libre en moins de 7 minutes et 40 secondes.

C - Dispositions particulières pour les personnes présentant un handicap :

La réglementation du diplôme prévoit que le directeur régional de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale peut, après avis d'un médecin agréé par la Fédération française handisport ou par la Fédération française de sport adapté, aménager le cursus de formation et les épreuves d'évaluation certificative pour toute personne justifiant d'un handicap.

Dans le cas où le médecin constate une contre-indication liée à un handicap, il le mentionne sur le certificat et oriente, le(la) candidat(e), vers le dispositif mentionné ci-dessus.

FICHE DE RECUEIL DES BESOINS – PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP (PSH)

Organisme de formation : Association SAVI

Formation : ☐ BPJEPS AAN ☐ PSE1 ☐ BNSSA ☐ Autre :

1. Informations du candidat

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Téléphone :

Email :

2. Situation de handicap

Êtes-vous en situation de handicap ?

☐ Oui

☐ Non

Si oui, souhaitez-vous nous préciser la nature de votre handicap ?

☐ Moteur

☐ Sensoriel (visuel, auditif)

☐ Cognitif / troubles DYS

☐ Psychique

☐ Maladie chronique

☐ Autre :

(Si vous le souhaitez, vous pouvez préciser :)

.....
.....
.....

3. Besoins spécifiques identifiés

Avez-vous des besoins particuliers pour suivre la formation dans de bonnes conditions ?

☐ Aménagement du rythme de formation

☐ Adaptation des supports pédagogiques

☐ Aide humaine (accompagnement)

☐ Aménagement des évaluations

☐ Accessibilité des locaux

☐ Autre :

Précisions éventuelles :

4. Contraintes particulières liées à la formation

Avez-vous des restrictions ou contre-indications en lien avec les activités proposées (ex : effort physique, milieu aquatique, gestes techniques...) ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui, lesquelles :

5. Accompagnement et orientation

Êtes-vous accompagné(e) par une structure spécialisée ?

☐ Oui ☐ Non

Si oui :

Nom de la structure :

Contact (si accord) :

6. Engagement de l'organisme de formation

L'Association SAVI s'engage à étudier chaque situation de manière individualisée afin de proposer, dans la mesure du possible, des adaptations pédagogiques, techniques ou organisationnelles compatibles avec les exigences de la formation, notamment en matière de sécurité.

Dans le cas où certaines contraintes ne permettraient pas la réalisation de la formation, une orientation vers un partenaire adapté pourra être proposée.

7. Référent handicap

Nom : Sandrine EYME MATHIEU

Fonction : Maître-nageur Sauveteur

Contact : eysand@gmail.com

8. Consentement

Les informations recueillies dans ce document sont confidentielles et utilisées uniquement dans le cadre de l'adaptation de la formation.

☐ J'accepte que ces informations soient utilisées dans ce cadre

Date :

Signature :

ARRETE DU 29 JUILLET 2021

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS

**ATTESTATION DE 400 MÈTRES NAGE LIBRE EN 7 MINUTES ET 40 SECONDES MAXIMUM
DELIVREE EN VUE DE EN FORMATION BPJEPS AAN SPECIALITE « EDUCATEUR SPORTIF »
MENTION ACTIVITES AQUATIQUES ET DE LA NATATION**

Tous les champs de cette attestation doivent être remplis pour la rendre recevable

Je soussigné(e) :

Titulaire du diplôme : n°

Téléphone (obligatoire) : (pour contrôle et validation).

Carte professionnelle n° délivrée par :
.....

Certifie que M./Mme.....né(e)
le, à Domicilié(e) :
.....
.....

a effectué sans aide et sans matériel, une distance de 400 mètres nage libre dans un
temps de : minutes et
..... secondes et centièmes.

Le temps maximum requis (BPJEPS AAN) est de : 7 minutes et 40 secondes.

Date de la réalisation :

Lieu de la réalisation :

Fait pour servir et faire valoir ce que de droit.

CACHET DE L'ETABLISSEMENT (obligatoire)

Signature du certificateur :

Signature du candidat :



RÉGION ACADÉMIQUE
PROVENCE-ALPES-
CÔTE D'AZUR

Liberté
Égalité
Fraternité

Délégation régionale
la jeunesse, à l'engagement
et aux sports

LES OBLIGATIONS D'HONORABILITE ET DE DECLARATION DES STAGIAIRES EN FORMATION DANS LES METIERS DE L'ANIMATION ET DU SPORT

I. Dans l'animation

Nul ne peut exercer de fonctions auprès des mineurs en « Accueil Collectif de Mineurs (ACM) » :

1 / S'il a fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour un des délits mentionnés à l'article L.133-6 du Code de l'Action Sociale et des Familles (CASF) :

« Nul ne peut exploiter ni diriger l'un quelconque des établissements, services ou lieux de vie et d'accueil régis par le présent code, y exercer quelque fonction que ce soit, ou être agréé au titre des dispositions du présent code, s'il a été condamné définitivement pour crime ou à une peine d'au moins deux mois d'emprisonnement sans sursis pour les délits prévus :

- Des atteintes à la personne ;
- Des atteintes à l'intégrité physique ou psychique de la personne ;
De la mise en danger de la personne ;
- Des atteintes aux libertés de la personne ;
- Des atteintes à la dignité de la personne. »

2 / S'il a fait l'objet d'une mesure administrative d'interdiction d'exercer ou de suspension d'exercice (article L.227-10 du CASF),

Dès lors que vous participez à un accueil de mineurs, l'administration procède à la vérification de votre casier judiciaire B2 (via l'application de télé-déclaration d'ACM),

NB : Le bulletin n°2 peut être délivré aux dirigeant.e.s des organismes de droit public ou de droit privé qui exercent une activité culturelle, éducative ou sociale auprès des publics fragilisés,

II. Dans le sport

Les éducateurs sportifs « stagiaires » (en cours de formation) sont désormais tous soumis à l'**obligation de déclaration** quel que soit leur statut. Ces stagiaires doivent donc se déclarer auprès du préfet (dans les faits, du SD JES) de leur lieu principal d'activité **article R. 212-87 du code du sport** par la voie électronique via <https://eaps.sports.gouv.fr>

Ces stagiaires « déclarants » devront fournir les pièces mentionnées à l'article A. 212-176 du code du sport. Le Préfet de département s'assure que les stagiaires déclarant leur activité n'ont pas fait l'objet d'une condamnation pour crime ou pour délit mentionné à l'article L. 212-9 du code du sport, en demandant aux services judiciaires nationaux un extrait du casier judiciaire (bulletin n° 2).

Afin de s'assurer que la ou le stagiaire a effectivement respecté cette obligation, l'organisme de formation et la structure d'alternance peuvent lui demander de fournir son attestation de déclaration,

Vous devez par conséquent bien vérifier avant votre entrée en formation, que votre casier judiciaire ne vous empêche pas de travailler avec des mineurs, des publics fragilisés ou dans l'encadrement des activités physiques et sportives avec tous les publics.

III. La démarche d'effacement

La démarche d'effacement du casier est une démarche personnelle, donc veuillez bien vérifier personnellement que votre casier est vierge.

La demande d'effacement de condamnation du bulletin n°2 du casier judiciaire doit être écrite et présenter les motifs. Elle peut par exemple être justifiée par un projet professionnel, un casier judiciaire vierge étant indispensable pour l'exercice de certains métiers.

L'effacement n'est pas possible pour les condamnations relatives à certains crimes et délits. **La demande d'effacement ne doit pas être déposée avant l'expiration d'un délai de 6 mois après que la condamnation pénale soit devenue définitive. Elle doit être adressée au procureur de la République du tribunal qui a prononcé la condamnation** (ou, en cas de plusieurs condamnations, au procureur du dernier tribunal concerné).

Je reconnais avoir pris connaissance de ces informations avant mon entrée en formation,

NOM, prénom :

Fait à, Le

Signature :